

CHAPITRE 2

LES GRANDS PRINCIPES

A. BESOIN DE LEADERSHIP FÉDÉRAL

2.1 Le constat suivant a été fait lors de la conférence internationale sur «L'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe», tenue à Toronto en juin 1988 :

L'humanité se livre à une expérience planétaire sur laquelle elle n'a aucun pouvoir d'intervention et qui pourrait se révéler aussi dévastatrice qu'une guerre atomique totale.¹

Il sera difficile d'éviter ces conséquences à l'échelle nationale et internationale et cela prendra du temps, mais ce n'est pas là une raison pour repousser encore l'échéance. Il y a un début à tout.

2.2 À plusieurs reprises au cours des audiences, on nous a clairement fait savoir que les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement joue un rôle de leader concernant les questions d'environnement, et notamment les questions ayant trait à la survie de la planète comme la protection de la couche d'ozone et le réchauffement de l'atmosphère. Lors du Forum parlementaire sur les changements climatiques dans le monde, en avril dernier, le Comité a été instruit des résultats de récents sondages selon lesquels, comme nous l'a indiqué M. Miller de *Synergistics Consulting Ltd.*, les attentes des gens contrastent fortement avec la répartition des compétences en matière d'environnement prévue dans la Constitution :

... trois Canadiens sur dix attribuent la responsabilité primordiale de la protection de l'environnement au gouvernement fédéral. Ensuite, les Canadiens considèrent que ce sont les individus qui sont responsables ...

De plus en plus, les Canadiens sont prêts à admettre qu'ils ont une part de responsabilité. Cependant, ils s'attendent à ce que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership à cet égard. ... Tout au bas viennent les gouvernements provinciaux; seulement 5 p. 100 des Canadiens leur attribuent la responsabilité première en matière d'environnement. ...

Ce qui ne veut évidemment pas dire que les Canadiens se fient uniquement au gouvernement fédéral. Ce à quoi ils s'attendent de sa part, d'après les diverses questions qui leur ont été posées, c'est qu'il fasse preuve de leadership en vue d'une action collective à laquelle tous participeraient, y compris les particuliers, les provinces et l'industrie².

2.3 Un rapport semblable a été présenté par un organisme qui connaît fort bien la répartition des pouvoirs mais qui voit également la nécessité d'un leadership national : la Fédération canadienne des municipalités. À l'issue d'un sondage sur le réchauffement de la planète effectué auprès de municipalités de tout le pays, la Fédération a constaté ce qui suit :